

CFA de l'académie de Versailles

BAC PRO - TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS

UFA Viollet-le-Duc - 1 Route de Septeuil 78640 Villiers-Saint-Frédéric

OBJECTIFS

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Technicien constructeur bois" intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente réalisés en bois et composants dérivés.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur chantier, son activité consiste à :

- Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise.
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois.
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Analyse technique d'un ouvrage
- Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise
- Fabrication d'un ouvrage
- Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

Savoirs :

- Français
- Histoire- Géographie - Education moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Prévention santé environnement
- Economie gestion
- Éducation physique et sportive

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 1350 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2025

Date de fin : 31 août 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième.

Les élèves titulaires d'un CAP du secteur Bois peuvent aussi être admis en section du bac pro.

Exemples de formations requises :

- CAP arts du bois option marqueteur
- CAP arts du bois option sculpteur ornementiste
- CAP arts du bois option tourneur
- CAP charpentier bois
- CAP charpentier de marine
- CAP conducteur-opérateur de scierie
- CAP encadreur
- CAP mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois option B mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage
- CAP menuisier en sièges
- CAP menuisier fabricant
- CAP menuisier installateur
- CAP tonnelier

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
BAC PRO - Technicien constructeur bois

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Débouchés professionnels :

Les diplômés travaillent dans des entreprises artisanales ou industrielles du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement, qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés.

Poursuite d'études :

Ce bac pro débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en BTS.

Exemple(s) de formation(s) :

- BTS conseil et commercialisation de solutions techniques
- BTS développement et réalisation bois
- BTS systèmes constructifs bois et habitat

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Deuxième et dernière année en apprentissage.

[Fiche RNCP 37916](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

M. Stéphane ANDRE

Mail : stephane.andre@ac-versailles.fr

Tél : 01.34.91.71.60

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.

